

Procédure de réservation

Salles, piscine et forfaits spéciaux



Réservation

- **Toute demande de réservation de local ou de piscine doit être effectuée à l'aide du formulaire en ligne** ou directement à l'adresse suivante :
location@ywcaquebec.gc.ca
- **Informations nécessaires pour effectuer la réservation**
Vous devez fournir :
 - coordonnées complètes (demandeur ou signataire du contrat);
 - date(s) de location;
 - heures de début et fin de location;
 - besoins matériels;
 - type de montage;
 - et préciser s'il y aura de la consommation d'alcool. (Prendre note que pour la location avec consommation d'alcool, des frais additionnels seront ajoutés pour défrayer le coût d'un agent de sécurité).
- Sur réception du formulaire dûment rempli, un contrat vous sera acheminé. **Celui-ci devra nous être retourné signé avant que nous ne puissions confirmer votre réservation.** Le contrat peut être retourné par courriel à la même adresse courriel, en personne, par fax au 418-683-5526 ou par la poste si les délais le permettent.
- Un **numéro de carte de crédit sera exigé** pour tout type de location de salle.
- Pour les locations de salles répétitives (à moyen ou à long terme), des chèques postdatés seront acceptés. Ceux-ci devront être joints au contrat signé et remis à l'attention de la personne responsable des locations de salles.
- Selon la nature de l'événement ou de l'activité qui aura lieu dans la salle louée, des documents additionnels peuvent être exigés, comme un permis de réunion, par exemple.

Annulation

- **Toute annulation doit être faite par courriel à l'adresse suivante :**
location@ywcaquebec.qc.ca. Tenir compte que certain frais peuvent s'appliquer tel que décrit ci-après.

- **Pour une location ponctuelle et la tenue de fête d'enfants:**
 - L'annulation au-delà de 3 jours ouvrables avant la date de la location n'engagera aucun frais.
 - Toute annulation à moins de 48 heures avant la date de la location entraînera le prélèvement du montant total de la facture sur la carte de crédit.
 - Une annulation de 2 jours ouvrables avant le début de la location entraînera un frais de 20 % du total de la facture, montant qui sera prélevé sur la carte de crédit.

- **Pour une location à moyen et long terme :**
 - Une annulation de 3 jours ouvrables avant l'une des dates prévues au contrat n'engagera aucun frais.
 - Une annulation de 2 jours ouvrables avant la tenue l'une des dates prévues au contrat entraînera des frais de 10 % sur le montant total de la facture, montant qui sera prélevé sur la carte de crédit.
 - Toute annulation à moins de 48 heures avant l'une des dates prévues au contrat entraînera le prélèvement du montant total de la location.

La YWCA Québec se réserve le droit de refuser une réservation si l'activité qui sera pratiqué dans la salle entre en conflit avec sa propre programmation ou ses valeurs.